

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

COMMUNE DE PETITE-FORÊT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du sept décembre deux mil vingt-deux dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Rachid LAMRI - Christine LEONET - Arlette VANDEPOEL - Jean-Pierre POMMEROLE - Véronique JOLY - Robert VANOVERSCHELDE - Élisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - François STASINSKI - Claudine GENARD - Marie-Renée LOUVION - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED - Dominique DAUCHY

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Ali FARHI a donné pouvoir à Élisabeth SEREUSE
Pascal CROMBE a donné pouvoir à Jean-Pierre POMMEROLE
Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Christine LEONET
Dorothée MARTIN a donné pouvoir à Dominique DAUCHY
Dominique CORREA
Grégory SPYCHALA

ÉTAIENT ABSENTS

Sylvia PISANO
Léa DEQUAYE
Tiphonie OTLET
Gérard QUINET
Claudine HERLIN

SÉANCE : le 13 décembre 2022

Délibération n° : 22-12-01

5.2 Fonctionnement des assemblées

**Objet: Commissions municipales -
Modifications**

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 20

Votes Pour : 20

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération n° 20-07-08 du 15 juillet 2020 actant la composition des commissions municipales.

CONSIDÉRANT que ces commissions municipales instruisent les affaires qui leur sont soumises et en particulier les projets de délibération intéressant leur domaine.

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier la composition de la commission culturelle afin d'y intégrer Monsieur Rachid LAMRI détenant la délégation culturelle et Monsieur Christian DURIEUX conseiller délégué aux écoles d'art en lieu et place de Mesdames PISANO et JOLY qui acceptent d'en sortir.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la nouvelle composition de la commission culture qui intègre donc Monsieur Rachid LAMRI et Monsieur Christian DURIEUX en lieu et place de Mesdames PISANO et JOLY.

Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 059-215904590-20221221-22_12_01-DE

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Sandrine GOMBERT

Mairie de Petite-Forêt
Secrétaire Général

Acte mis en ligne le :

Acte transmis au contrôle de légalité le :

22 DEC. 2022

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire

Sandrine GOMBERT


